

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la vie et l'oeuvre du Roi du Maroc Mohammed V, Paris le 20 décembre 2002.

Sire,

Altesses,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Maire de Paris,

Mesdames et Messieurs,

Les amitiés entre nations se forgent dans le creuset de leur histoire commune. Elles se nourrissent de visions, d'idéaux communs, de sacrifices partagés. Elles mûrissent au gré de souvenirs, d'ombres, de lumières, de combats menés côte à côte, et parfois les unes contre les autres. Ces amitiés doivent aussi beaucoup aux hommes d'exception qui les ont marquées, qui les ont vécues, qui les ont rêvées.

Sire, le Maroc et la France sont redevables à votre Grand-père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, de la relation si singulière qui les unit. Sa stature a marqué d'une forte empreinte l'Histoire contemporaine. Sa modération et son humilité l'ont inspiré dans la décision de soutenir la France au temps de l'adversité. Sa foi et son courage lui ont permis de l'affronter au temps de la puissance. Mohammed V aura porté très haut l'honneur et la fierté du Maroc.

Aujourd'hui, devant Votre Majesté et sa famille assemblée, la France et Paris rendent l'hommage de l'estime et de l'amitié à cette haute figure, et, à travers elle, au Royaume du Maroc et à son peuple.

La vie de Votre Grand-père, Sire, se confond avec l'avènement du Maroc au rang des grandes nations. Long chemin semé d'épreuves.

Lorsque le Sultan Sidi Mohammed succède à Moulay Youssef, le Protectorat a quinze ans et le nouveau Monarque en a dix-huit. Le Maréchal LYAUTEY a quitté le Maroc depuis deux ans. Si son ombre ne s'étend plus sur ce pays qu'il a tant aimé, en revanche, le dialogue qu'il a patiemment tissé entre le Palais et les autorités françaises va s'interrompre. C'est à ce moment-là que les prémices de la crise commencent à se manifester en même temps que les premiers frémissements du mouvement nationaliste. Un mouvement fidèle, Sire, à vos traditions ancestrales.

Le jeune Sultan fait l'apprentissage de son métier de monarque. Paré des vertus acquises plus au côtoiement des gens simples que de notabilités d'un empire éclaté, armé d'une piété exemplaire, il ne tarde pas à affirmer sa personnalité. Elle est faite de dignité, d'intelligence, de lucidité. La spiritualité et le patriotisme sont au coeur de son être. Sa foi sera son soutien et son inspiration en tous temps et en tous lieux, et surtout au moment de l'exil.

C'est au nom de toutes ces valeurs et de sa conscience aiguë des fondements de la Beïa qu'il refusera plus tard la honte des lois antisémites de Vichy en veillant, en personne, à la protection de ses sujets juifs contre toute dérive totalitaire.

Dès les premières années de son règne, Sidi Mohammed sera le défenseur inflexible des intérêts suprêmes du Royaume ou de ses alliés.

Ce fut le cas lors de la signature, le 16 mai 1930, du fameux dahir berbère, qui tendait à soumettre les tribus au droit coutumier et à les soustraire au système judiciaire en vigueur.

De ce jour, Sidi Mohammed s'identifie à la cause du nationalisme marocain, arabe et maghrébin, résolu, comme il le dira lui-même, "à ne plus rien céder des droits de (sa) patrie".

resolu, comme il le dira lui-même, « à ne plus rien céder des droits de (sa) patrie ».

De ce jour, fut ouverte une longue et subtile confrontation qui mettra fin au Protectorat. Elle se conclura par l'indépendance du Maroc, sans inimitié, sans amertume, sans triomphalisme.

Pendant toute cette période, Sidi Mohammed sut mener son combat pour le Maroc tout en gardant vivante l'image d'une France humaniste, modernisatrice, instigatrice de progrès, une France qu'il n'a jamais réduite aux errements de sa politique coloniale.

Sans doute pressentait-il déjà d'autres élans, d'autres ambitions pour nos deux pays : celles de relations fondées sur la coopération, l'estime et l'amitié entre deux Etats souverains.

Rien n'illustre mieux cette ambivalence que la rencontre, en 1943, entre le futur Mohammed V et le Général de GAULLE. Les deux hommes se sont naturellement reconnus, appréciés, et leur dialogue s'est, d'emblée, établi sur l'essentiel : l'avenir de la France et du Maroc. L'un comme l'autre sont démunis mais déterminés. Ils cherchent les appuis nécessaires pour mener à bien le combat qui les transcende : l'honneur, la dignité de leur patrie. Souvenons-nous des Mémoires du Chef de la France Libre : "Je pris contact d'homme à homme avec le Sultan Sidi Mohammed Ben Youssef. Ce souverain, jeune, fier, personnel, ne cachait pas son ambition d'être à la tête de son pays dans la marche vers le progrès et, un jour, vers l'indépendance".

Mais le moment n'était pas encore venu. Le Général le rappela au Sultan, qui avait accepté, le 11 janvier 1944, de se faire remettre publiquement le Manifeste de l'Indépendance. Il aurait pu s'ensuivre une dissension durable. Ce ne fut pas le cas. Le 18 juin 1945, seul homme d'Etat invité par Paris libéré, Mohammed V est fait Compagnon de la Libération. C'est un moment intense de liesse et d'amitié. Le Général de GAULLE vient de reconnaître à leur juste mesure la noblesse et la fidélité de Votre Grand-Père. Mais pour Sidi Mohammed, comment ne pas s'engager encore plus avant dans la voie de la liberté lorsqu'on entre dans l'Ordre de la Libération ?

Pour le Souverain, les honneurs ne sauraient remplacer le rétablissement de la plénitude de son statut.

L'espoir suscité au Maroc par les promesses de changement faites au Sultan s'était évanoui avec le départ du Général de GAULLE, la pression des intérêts, la faiblesse de nos institutions.

Les avocats de la réforme de la politique française au Maghreb se heurtèrent aux défenseurs du statu quo opposés aux nationalistes marocains rangés derrière leur Sultan.

Mohammed V, lui, ne pouvait ni ne voulait attendre. Il prononce en avril 1947 le discours de Tanger, dans lequel il omet délibérément de rendre l'hommage traditionnel à la France. Cela suffit pour que l'opposition feutrée qui a caractérisé les rapports des autorités marocaines et françaises se mue en une hostilité déclarée.

Sous la pression des Résidents Généraux, le Sultan plie mais ne rompt pas. Il jugeait alors "que la solution la plus sage au problème marocain était dans une définition nouvelle des rapports franco-marocains, garantissant au Maroc sa souveraineté et aux Français leurs intérêts légitimes dans le cadre d'une coopération féconde". Cette option reviendra comme un leitmotiv, notamment dans le discours du Trône du 18 novembre 1952.

La crise ne peut dès lors que s'exacerber. Tous les moyens sont bons pour forcer une abdication qui ne viendra pas.

Le 20 août 1953, le gouvernement français, divisé et abusé, laisse déposer le souverain légitime d'un pays ami. De nombreuses voix s'élèvent contre ce coup de force, parmi lesquelles celle d'un ministre qui n'est autre que mon prédécesseur, le Président François MITTERRAND.

A Madagascar, terre d'exil partagé avec leurs Altesses Royales ici présentes, Votre Grand-Père a acquis une stature immense, tout à la fois morale et politique.

Bien que loin de son pays, il est présent dans le coeur de tous les Marocains, il devient le symbole d'une Nation.

Les autorités françaises ne tardent pas à prendre la mesure des dégâts politiques et humains causés par une coupable passivité et une funeste erreur. Le contexte créé de ce fait rend inéluctable le retour du Sultan.

C'est à la Celle Saint-Cloud que Mohammed V, Edgar FAURE et Antoine PINAY mettront fin à la crise, et dans l'intérêt bien compris de nos deux nations.

Le 2 mars 1956, la page du Protectorat est tournée, le Maroc retrouvant la maîtrise totale de son destin.

Le Roi Mohammed V, chef spirituel de la nation marocaine, devenu son chef politique incontesté, invite son peuple, dans son premier discours, à fermer la page du "petit sacrifice pour l'Indépendance" pour ouvrir celle du "grand sacrifice" en faveur du développement économique et social du Royaume. Mansuétude, rejet de la violence, sens de l'honneur : c'est par ces traits que sa personnalité va marquer sa relation nouvelle avec la France.

Sire, quelle grande figure que celle de Votre Grand-Père ! Quelle volonté farouche face aux vents contraires de l'Histoire ! Quelle vision audacieuse et moderne que celle de ce Roi si fidèle aux traditions ! Attentif aux plus démunis. Conscient que le progrès et le développement sont inséparables de la justice. Soucieux de l'unité du Maghreb et du monde arabe et défenseur des aspirations du Tiers Monde. Partisan fervent du dialogue des cultures. Ennemi des intégrismes, des sectarismes si contraires à la vraie spiritualité.

Ce bel héritage éthique, moral et politique a été légué, dans sa plénitude, à son fils et compagnon de route, Moulay Hassan, qui deviendra Sa Majesté le Roi Hassan II. Hassan II, un autre très grand Roi s'il en fût, un Roi que j'ai eu le privilège de bien connaître et pour lequel j'avais respect, estime, admiration, reconnaissance et affection.

Cet héritage aura permis au Maroc de conforter son choix déterminé de la démocratisation et du renforcement de la dimension sociale de son action économique. Les élections organisées en septembre dernier et le programme élaboré, sous vos auspices, par le nouveau gouvernement en constituent, Sire, l'illustration éclatante.

La France sera à vos côtés pour consolider cette action qui se fonde sur nos valeurs communes. Les nombreuses rencontres programmées en 2003 entre nos deux nations nous permettront de dessiner le nouveau cadre de nos relations. Il tiendra compte de l'avancée que l'Union Européenne vient de sceller à Copenhague, des besoins de développement du Maroc dans le contexte de l'Accord d'Association et de la nécessité de préfigurer le modèle de relations qui devrait régir les rapports futurs entre les deux rives de la Méditerranée.

C'est avec un immense plaisir que je me rendrai au Maroc, l'année prochaine, pour donner à ces orientations un prolongement concret à l'aune de notre amitié que je qualifierai de fraternelle.

Sire,

Pour m'en être entretenu avec Votre Père le 14 juillet 1999, après le défilé de la Garde Royale sur les Champs Elysées, je sais combien il était, par avance, fier et heureux de l'hommage que nous rendons aujourd'hui au Roi fondateur, Votre Grand-Père.

Quel lieu méritait mieux de porter le nom de Mohammed V que cette esplanade qui conduit à l'Institut du Monde Arabe, irremplaçable trait d'union entre l'Orient et l'Occident, entre la France, l'Europe et les mondes arabo-musulmans, magnifique passerelle entre hier et demain qu'aurait sans aucun doute aimée Votre Grand-Père ?

Puisse la Place que nous inaugurons aujourd'hui inspirer les jeunes générations pour comprendre que nos différences culturelles n'ont pas vocation à être source de discordes : elles nourrissent notre compréhension mutuelle et montrent que les confrontations religieuses ou ethniques ne sauraient constituer une fatalité.

Sire,

Le Maroc et la France vivent aujourd'hui un temps fort de leur histoire commune. La ville de Paris, et j'en remercie chaleureusement son Maire et ses élus, a appelé le Roi Mohammed V à prendre place parmi les chefs d'Etat étrangers qui marquent de leurs noms notre capitale.

C'est un nouveau témoignage du lien exceptionnel qui nous unit. Un lien fondé sur les valeurs que nous avons en partage : l'esprit de tolérance, l'ouverture aux autres, l'exigence sociale, l'idéal démocratique.

Sire, Altesses, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, je vous remercie.